

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

Le 14 décembre, deux mille dix-sept, à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Maire.

ETAIENT PRESENT(E)S : MMES GOUEBAULT Murielle, HORSIN Valérie et MM BERGNER Philippe, GABIOT André, BISIG Arnaud, VAJOU Christian et JOSSELIN Claude.

ABSENT(E)S : MM MONPOINT Olivier (pouvoir donné à Monsieur Philippe BERGNER), MONGERAND Emmanuel et LEGRAND Robert.

- Madame Murielle GOUEBAULT a été élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.

DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la trésorerie de Nogent Sur Seine, il convient de procéder aux décisions modificatives suivantes :

<u>En dépenses de fonctionnement :</u>			
- chapitre 012	+ 500.00 €	chapitre 022	- 500.00 €
- Chapitre 65	compte 6554	+ 4 800.00 €	
- Chapitre 011	compte 615221	- 2 000.00 €	
	Compte 6064	- 1 800.00 €	
	Compte 6156	- 1 000.00 €	

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accepter les décisions modificatives ci-dessus.

RECRUTEMENT D'UN CAE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du recrutement d'un CAE à compter du 2 janvier 2018 par la commune de Courceroy à raison de 28/35^{ème}. La Commune de Courceroy met à disposition Monsieur OLIVO Christophe à la commune de Gumery pour 10.5/35^{ème}.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à l'embauche, accepte également cette mise à disposition et les remboursements des salaires et des charges ainsi que les cotisations, contributions y afférentes et les dépenses et frais pris pour l'agent au prorata de la durée du temps de travail prévue dans les collectivités.

Ce contrat donne droit à un remboursement des charges à hauteur de 72% sur 20 heures, soit 14h00 remboursées pour la commune de Courceroy et 6h00 pour la commune de Gumery.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Aucune. Fait et délibéré à Gumery le 14 décembre 2017. Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close à 19h32.

Le Maire,

Philippe BERGNER